



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Victor-Rousselot**  
**4 octobre 2022**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Victor-Rousselot, tenue le 4 octobre 2022 à Montréal.

**PRÉSENTS :**

Chantal Gagnon \_\_\_\_\_

Isabelle Ugnat-Laurin \_\_\_\_\_

Sylvain Boitière \_\_\_\_\_

Eve Larochelle \_\_\_\_\_

Marie-Eve Mineau \_\_\_\_\_

Formant quorum sous la présidence de Marie-Eve Mineau

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame ou Monsieur : Isabelle Guérin, directrice

**SONT ABSENTS :**

Meriem Ghallab \_\_\_\_\_

Stéphanie Myles \_\_\_\_\_

Saeeda Farrah \_\_\_\_\_

Caroline Lanthier \_\_\_\_\_

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente déclare la réunion ouverte. Il est 18h.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Eve Larochelle que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité**

## **2. ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1) Ouverture (présences et quorum)
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Règles de régie interne
  
- 4) Nominations
  - 4.1 Présidence 2022-2023
  - 4.2 Vice-présidence 2022-2023
  - 4.3 Secrétaire d'assemblée
  - 4.4 Membres de la communauté
- 5) Adoption et suivi du procès-verbal du 7 juin 2022
  - 5.1 Suivis au procès-verbal
- 6) Parole au public
- 7) Formation obligatoire
- 8) Déclaration d'intérêts
- 9) Budget de fonctionnement CÉ
- 10) Rencontres du CÉ pour 2022-2023
- 11) Sorties et activités éducatives (à approuver)
- 12) Frais scolaires à payer par les parents (à approuver)
- 13) Tarification service de garde pour journées pédagogiques (à adopter)
- 14) Suivi du budget
- 15) Suivi du projet éducatif
- 16) Points d'information
- 17) Varia
- 18) Levée de la réunion

## **3. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Les règles de régie interne ont été adoptées pour l'année 2022-2023.

## **4. NOMINATIONS.**

### **4.1 Présidence 2022-2023**

Marie Eve Mineau se propose comme présidente pour la dernière année au CÉ. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

### **4.2 Vice-présidence 2022-2023**

La vice-présidence sera attribuée à la prochaine rencontre.

### **4.3 Secrétaire d'assemblée**

Le poste de secrétaire sera déterminé à la prochaine séance. Isabelle Ugnat-Laurin accepte de faire le procès verbal pour cette fois.

#### 4.4 Membres de la communauté

La participation de Valérie Bilodeau des Scientifines est approuvée à l'unanimité.

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2022**

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Eve Mineau que le procès-verbal de la séance du 7 juin 2022 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **5.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Situation de la piste cyclable Rose-de-Lima : Madame Guérin a reçu un appel du responsable du dossier. Ce dernier demandait à avoir son avis sur le projet. Madame Guérin a une rencontre avec l'équipe responsable du projet. Elle sera accompagnée d'un représentant du CSSDM. Les enjeux en lien avec le débarcadère, la sécurité des enfants, les stationnements et autres seront abordés lors de cette rencontre.

Une pétition est prête. Madame Gagnon mentionne que celle-ci n'est pas encore prête et elle est ouverte à aider à rendre celle-ci publique.

Ce que nous devons savoir : quand est-ce que la construction est prévue pour bientôt? Quelles sont les dates?

Madame Guérin va communiquer avec l'organisme Solidarité Saint-Henri pour avoir du soutien dans ce projet.

On pourrait former un sous-comité pour organiser et diriger les démarches.

Cloisonnement des locaux : Projet temporaire qui pourrait être fait en un été. Éventuellement, tout l'étage pourrait être réaménager. Cela nécessitera une relocalisation de l'école temporairement. Les budgets ne sont pas encore approuvés.

### **6. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun membre du public

### **7. FORMATION OBLIGATOIRE**

**IL EST PROPOSÉ QUE** chacun fasse la formation à son rythme et selon ses disponibilités.

**Adoptée majoritairement**

## **8. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS**

Les documents sont complétés par tous les membres présents.

## **9. BUDGET DE PERFECTIONNEMENT CÉ**

400\$ pour le perfectionnement : ateliers du CREP. Faire de la promotion auprès des parents. En parler avec les membres du personnel pour recruter d'autres parents.

400\$ pour le fonctionnement : peut-être qu'on pourrait essayer d'attirer les membres du personnel enseignant dans le CÉ. À discuter

OPP : On aimerait reprendre l'OPP à l'école. Madame Guérin va faire une relance de l'OPP dans la communication d'octobre. Ce serait bien d'avoir un membre du CÉ pour l'OPP. On pourrait essayer de retrouver les noms des anciens membres de l'OPP pour aider à repartir l'OPP à l'école.

Remettre l'OPP à l'ordre du jour pour la prochaine rencontre du CÉ.

## **10. RENCONTRE DU CÉ 22-23**

18h à 21h

Mercredi 30 novembre 2022 : présentiel

Mardi 31 janvier 2023 : teams

Mercredi 19 avril 2023 : présentiel

Mercredi 7 juin 2023 : présentiel

## **11. SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (À APPROUVER)**

Les sorties sont approuvées à l'unanimité.

## **12. FRAIS SCOLAIRES (À APPROUVER)**

Les frais scolaires sont approuvés à l'unanimité.

On demande à ce que le CÉ soit informé si les frais ne sont pas payés afin de contribuer à trouver des solutions pour favoriser le paiement des frais scolaires.

## **13. TARIFICATION SERVICE DE GARDE JOURNÉE PÉDAGOGIQUE (A ADOPTER)**

Un parent questionne le pourquoi ce sont les parents qui absorbent les frais en lien avec le fait que les éducatrices travaillent plus d'heures que dans les journées de classe régulière.

La tarification est approuvée à l'unanimité.

#### **14. SUIVI DU BUDGET**

Ce point est reporté à la prochaine rencontre en attendant le budget de 2022-2023.

#### **15. SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**

Le projet éducatif devait se terminer en juin 2022, mais en raison de la pandémie il est poursuivi jusqu'à la fin de juin 2023. Au prochain CÉ, Madame Guérin présentera les résultats de l'évaluation du projet éducatif.

Cette année, le prochain projet éducatif nous sera présenté par étape en fonction de la démarche de travail des membres du personnel.

#### **16. POINTS D'INFORMATION**

Remis à la prochaine rencontre

#### **17. VARIA**

On demande à ce qu'à la prochaine rencontre on parle des levées de fond.

#### **18. LEVÉE DE LA RÉUNION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h05.

---

Président(e)

---

Directeur(trice)